



AVIS DE PUBLICATION

N°007/04/2025/CRB/BN/P/SG/DP/AA/CP/RLOG PORTANT ACQUISITION
DE LOGICIEL COMPTABLE, RH ET LOGISTIQUE WEB SUR
FINANCEMENT COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)

La Croix-Rouge Béninoise, afin de s'arrimer à l'acte uniforme des entités à but non lucratif, souhaite moderniser et automatiser la gestion de ses processus comptables pour renforcer la transparence, la conformité et l'efficacité de sa gestion financière. A cet effet, elle a obtenu de son partenaire, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), un financement pour l'acquisition d'un logiciel comptable, RH et logistique web, conforme aux exigences réglementaires locales actuelles (normes SYCEBNL), tout en facilitant une transition fluide et sécurisée des données financières de l'ancien logiciel (PERFECTO) vers un nouveau logiciel Web adéquat.

1. La Croix-Rouge Béninoise sollicite à cet effet des offres sous plis fermés ou par mail à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org de la part des prestataires et fournisseurs éligibles reconnus pour leur expérience dans l'exécution des marchés similaires.
2. Les offres sont libellées en un seul lot unique intitulé « **Acquisition de logiciel comptable, RH et logistique web** ». Le détail de cette acquisition se présente comme suit :

N°	Désignation	Quantités	Caractéristiques
1	Logiciel comptable, RH et logistique moderne Web, conforme aux exigences réglementaires locales, normes du SYCEBNL	1	VOIR TDR EN ANNEXE
2	Migration des données du système comptable actuel, PERFECTO, vers le nouveau système à acquérir	1	

3. La participation à cet avis d'appel d'offre ouvert, telle que définie dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, concerne tous les candidats remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'avis d'appel d'offre ouvert et qui ne sont frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.
4. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Etre une entreprise/cabinet intervenant dans le domaine du numérique/expertise comptable/cabinet d'audit justifié par le RCCM/statuts, IFU, relevé d'identité bancaire de la société, attestation fiscale ;
 - Être en mesure de délivrer une facture normalisée après l'exécution du marché ;
 - Attestations de bonne fin d'exécution de marchés similaires.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat Général de la Croix Rouge Béninoise aux adresses et contacts ci-après : Tel. : +229 01 62 82 28 76, +229 01 95 74 78 82, ou à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org ou passer au secrétariat de la Croix-

2

Rouge Béninoise sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, de 08 heures à 17 heures tous les jours ouvrables à compter du **08 Avril 2025 au 22 Avril 2025**.

6. Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de soumission.
7. Les offres composées d'une offre administrative (IFU, RCCM, ATTESTATION FISCALE), d'une offre technique (spécifications techniques, délai de livraison) et d'une offre financière (lettre de proposition financière détaillée en prix HT, bordereau des coûts) devront être déposées sous pli fermé au Secrétariat Général de la Croix-Rouge Béninoise sis à l'adresse ci-dessus mentionnée ou à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org du **08 Avril 2025 au 22 Avril 2025 à 12 heures 00 au plus tard**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées.
8. Les offres seront ouvertes ce même jour **22 Avril 2025 à 15 heures 00**. Les offres retenues seront contactées pour la suite de la procédure. La Croix-Rouge Béninoise se réserve le droit de ne donner aucune suite aux offres non retenues.

Fait à Porto-Novo le, 08 Avril 2025



Tranquillin F. YADOLETON
Secrétaire Général



**CROIX-ROUGE BENINOISE
SECRETARIAT GENERAL**

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin
1963) 01 BP 0- 1 Tél. : (229) 68 00 13 02/ 95 74 78 82/
68 00 13 01/ Rue 29, Djassin / Porto-Novo / Bénin

E-Mail: croixrougebeninoisesg@yahoo.com



TERMES DE REFERENCE

Acquisition d'un Logiciel Comptable, RH et Logistique en ligne pour la Croix-Rouge Béninoise

Mars 2025

4

2



Contexte et Justification

La Croix-Rouge Béninoise (CRB), constituée sur la base des Conventions de Genève du 19 août 1949 et des Protocoles additionnels de 1977 et 2005, du Règlement de 1991 sur l'usage de l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant Rouge par les Sociétés Nationales, est une association d'utilité publique, régie par la loi du 1er juillet 1901 et par ses statuts.

Fondée en 1959, la Croix-Rouge Béninoise est reconnue par le Gouvernement Béninois le 10 Mai 1963, par décret - N°224/PR/MAIS comme Société de secours volontaire, autonome, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire et en particulier des services de santé militaires, conformément aux dispositions des Conventions de Genève ainsi que de leurs protocoles additionnels, et comme seule Société Nationale de la Croix-Rouge pouvant exercer son activité sur le territoire de la République du Bénin.

Pour l'exécution des projets précis, la Croix-Rouge Béninoise peut conclure des accords officiels de coopération avec d'autres organisations aussi bien du mouvement que hors du mouvement sans toutefois, que ceux-ci la contraignent à entreprendre des activités qui enfreignent les Principes Fondamentaux du mouvement, au contraire, ces accords doivent toujours garantir son indépendance totale. C'est dans ce cadre que la Croix-Rouge Béninoise signe des accords de partenariat avec différents partenaires pour la mise en œuvre de projets et programmes, mobilise des fonds propres pour assurer notamment son fonctionnement.

Aux termes de ces accords référencés, l'obligation est faite à la CRB de présenter des rapports trimestriels+ et annuels fiables aux partenaires, pour rendre compte de l'utilisation des fonds reçus, du niveau d'avancement du programme ainsi que des résultats atteints en fonction des plans de travail et du budget annuel préalablement définis de commun accord.

Par ailleurs, dans l'optique de s'arrimer à **l'acte uniforme des entités à but non lucratif**, la Croix-Rouge Béninoise souhaite moderniser et automatiser la gestion de ses processus comptables afin de renforcer la transparence, la conformité et l'efficacité de sa gestion financière. Dans ce cadre, elle a décidé d'acquérir un **logiciel comptable en ligne**, conforme aux normes du **SYCEBNL (Système de Comptabilité des Entités du Bénin à Normes Locales)**, et qui permettra également la **migration des données du système comptable actuel, le SYSCOHADA, vers le nouveau système.**

4

7



I. Objectif

L'objectif de cette acquisition est de permettre à la Croix-Rouge Béninoise d'adopter un **logiciel comptable, RH et logistique moderne**, conforme aux exigences réglementaires locales, tout en facilitant une transition fluide et sécurisée des données financières de l'ancien système vers le nouveau.

II. Acquisition du logiciel comptable

Le logiciel devra répondre aux exigences suivantes :

- Comptabilité financière des EBNL
- Gestion des stocks et immobilisations
- Gestion des Ressources Humaines et de la Paie
- Gestion budgétaire et des activités ;
- Gestion et suivi des contrats ;
- Conformité aux normes du SYCEBNL ;
- Accessibilité en ligne, avec un hébergement sécurisé (cloud ou serveur).
- Fonctionnalités de base telles que la gestion des écritures comptables, des balances, des bilans, et des rapports financiers.
- Gestion des comptes fournisseurs et clients.
- Suivi des budgets et des prévisions.
- Adaptation à la structure spécifique de la Croix-Rouge Béninoise (nature des transactions, règles internes, etc.).
- Edition des états financiers consolidés.

III. Migration des données

Le cabinet retenu devra fournir un plan détaillé pour la migration des données historiques du système SYSCOHADA vers le nouveau logiciel. Cela inclut :

- L'extraction et la transformation des données existantes.
- La mise à jour du plan comptable pour l'adapter aux spécificités de la Croix-Rouge Béninoise.
- L'importation des données dans le nouveau logiciel de manière transparente et sécurisée.
- La vérification et la validation des données migrées.

IV. Formation et support

Le fournisseur du logiciel devra assurer une formation complète du personnel de la Croix-Rouge Béninoise à l'utilisation du nouveau système comptable. Cette formation devra inclure :

- La gestion des écritures comptables, le suivi budgétaire, la génération de rapports financiers, la génération des états financiers par bailleur et consolidés...
- L'utilisation du module de prévision budgétaire.



Le fournisseur devra également proposer un plan de support post-mise en œuvre pour assurer le bon fonctionnement du logiciel après l'installation et la migration des données.

V. Exigences Fonctionnelles du Logiciel

Le logiciel doit :

- Être conforme aux normes SYCEBNL ;
- Permettre à plusieurs utilisateurs d'accéder au logiciel en même temps ;
- Contenir des droits d'accès (des rôles et des permissions clairement définis) ;
- Assurer un niveau de sécurité élevé (cryptage des données, sauvegardes régulières) ;
- Être en mesure de générer le suivi budgétaire et rapports financiers standardisés ;
- Être en mesure de générer les documents comptables tels que le bilan, grand livre, balance par bailleur et consolidé ;
- Permettre la gestion des prévisions budgétaires et le suivi des dépenses par rapport aux budgets approuvés ;
- Être accessible depuis n'importe quel appareil avec des connexions sécurisées ;
- Gérer de manière efficace les sauvegardes ;
- Avoir des options multi bailleurs ;
- Être doté d'un manuel de l'utilisateur assez clair et compréhensible ;
- Être compatible avec Word, Excel, PDF ;
- Être paramétrable et adaptable pour pouvoir s'intégrer avec d'autres systèmes utilisés par la Croix-Rouge Béninoise, si nécessaire (par exemple, systèmes de gestion des ressources humaines, de la paie, etc.).

Certaines précisions sont apportées dans le tableau ci-dessous :

Composantes	Description
Pour le volet comptable	<p>Le logiciel devra comprendre l'(e)/la :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des utilisateurs et des tiers ; • Création de plan comptable de la CRB et du plan analytique ; • Gestion des brouillards ; • Gestion des banques, états de rapprochements et caisses menues dépenses ; • Gestion des bailleurs ; • Gestion des reports à nouveau et des clôtures périodiques ; • Vérification des équilibres fondamentaux ; • Centralisation automatique des écritures salaires ; • Gestion automatique des immobilisations et des amortissements ; • Création des journaux ; • Tenue des principaux livres comptables (livre-journal, grand-livre, balance, Etats financiers SYCEBNL) ; • Tenue du registre des donateurs et legs ; • Gestion des comptes pro forma ; • Edition des états financiers, rapports de gestion ou d'activités.
	<p>Le logiciel devra comprendre l'(e)/la :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de la comptabilité budgétaire à partie simple ;



Pour le volet de l'exécution budgétaire	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des différentes étapes de la comptabilité budgétaire (Gestion du suivi budgétaire, des engagements, des ordonnances et des paiements) ;• Saisie et suivi de l'exécution du budget global et selon les codes analytiques et budgétaires (financement, composante, catégorie, code budgétaire) ;• Edition des états d'exécution budgétaires ;• Edition de la situation des engagements encours et des paiements en cours ;• Suivie des restes à payer en matière de dépenses.
Pour le volet logistique	<p>Le logiciel devra comprendre l'(e)/la :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion des magasins ;• Planification des approvisionnements ;• Inventaire & rapports d'inventaires ;• Enregistrement et suivi des immobilisations acquises dans le cadre d'un projet : code, libellé, date d'acquisition, cout d'acquisition, affectation, source de financement ;• Suivi depuis l'entrée des immobilisations jusqu'à sa sortie ;• Edition des états de prise d'inventaire par localisation et site.
Pour le volet Ressources Humaines	<p>Le logiciel devra comprendre l'(e)/la :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion des dossiers du personnel dématérialisé ;• Gestion des absences et congés ;• Gestion des entretiens et évaluations ;• Gestion des éléments variables (heures supplémentaires, arrêts maladie, congés payés etc.) et des taux légaux applicables ;• Production de l'état de paie ;• Gestion des ordres de virement de la Paie ;• Paramétrage de la paie et génération automatiquement des fiches de paie, des cotisations patronales sociales et fiscales salariales ;• Production des documents obligatoires : contrats de travail, certificats de travail, solde de tout compte ;• Production des états de contrôle (notamment pour la comptabilité) ;• Edition de tableaux de bord RH.

VI. Critères de Sélection des Candidats

Les candidats devront :

- Disposer d'une expérience avérée dans la mise en œuvre de logiciels comptables conformes aux normes locales ;
- Présenter des références de projets similaires réalisés avec succès avec au moins une attestation de bonne fin d'exécution ;
- Fournir une équipe de consultants expérimentés pour la migration des données et la formation des utilisateurs ;

4

8



- Proposer un support technique fiable et disponible.

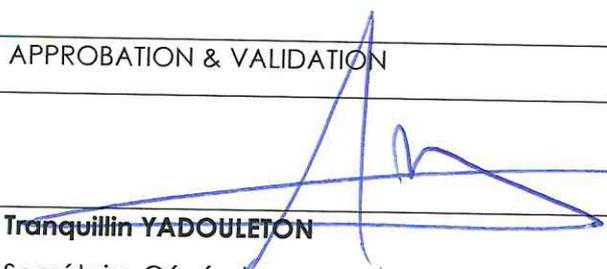
VII. Livrables

Les livrables ci-après sont attendus :

- **Le logiciel comptable, RH et logistique en ligne conforme aux spécifications énumérées ci-dessus ;**
- **Le plan comptable adapté à la Croix-Rouge Béninoise, intégrant toutes les spécificités nécessaires ;**
- **Le rapport de migration des données du système SYSCOADA vers le nouveau logiciel ;**
- **La documentation de formation et les supports associés.**
- **Les états financiers Pro forma après migration effective.**

VIII. Budget Prévisionnel

Le budget alloué pour ce projet sera précisé après la réception des propositions détaillées de la part des fournisseurs.

Rédigé par	APPROBATION & VALIDATION
	
Rodrigue GLELE KAKAI Coordonnateur des Finances	Tranquillin YADOULETON Secrétaire Général